

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 23 mai, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 mai 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 mai 2022.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Godwill BABALAO (sauf point 16), Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

### **Ont donné pouvoir :**

Xavier ANCKAERT à Nathalie BOUILLARD  
Nathalie COLLIBEAUX à Florence DUQUESNE  
Pascal DALIGAULT à Valérie DESQUESNE  
Nadine LECHATELLIER à Anne ROELANDT  
Patrice MÈCHE à Brigitte LAIR  
Angélique MOUROCCQ à Sylvain GASCOUIN

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20220523-22\_04555-DE  
Date de télétransmission : 30/05/2022  
Date de réception préfecture : 30/05/2022

### **Absents excusés :**

Jean ELISABETH et Patrick FENOUIL

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-2
- en exercice : 29	- pour : 26	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 21	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2022 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL-2022/057 - Cession de la remorque et de la tondeuse accidentées immatriculées**

*Godwill BABALAO n'était pas présent à ce point.*

Vu l'accident du 2 août 2021 sur la remorque Hubière CNT-252-TD immatriculée 8226-XT-14 et la tondeuse Grillo immatriculée FN-502-AT, que ces véhicules ne sont pas réparables,  
Considérant la proposition d'achat de Monsieur Jérôme DEROUET pour un montant de 1 000,00 euros T.T.C.  
Considérant la proposition d'achat de la Société Garage Auto 60 pour un montant de 5 776,80 euros T.T.C,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- ∠ **APPROUVE** la vente remorque Hubière CNT-252-TD immatriculée 8226-XT-14 à Monsieur Jérôme DEROUET sis La Cornière - 61100 Montilly sur Noireau pour un montant de 1 000,00 euros T.T.C,
- ∠ **APPROUVE** la vente la tondeuse Grillo immatriculée FN-502-AT auprès du Garage AUTO PIECES 60 sis 220 Rue du Chêne Notre Dame Le Pont qui Penche – 60650 ONS EN BRAY pour un montant de 5 776.80 T.T.C.
- ∠ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 23 mai 2022

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

